

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 39 (1992)
Heft: 3

Artikel: Un sourire et tout va mieux!
Autor: Speich-Hochstrasser, Ursula
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-368164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Früchte seiner Arbeit» belobige, besinnt sich Mumenthaler kaum einen Wimpernschlag lang, um sehr deziert festzuhalten, «Herausforderungen habe ich stets gesucht, dann angenommen und auch getragen». Sich an die Sache zu halten, habe er sich in bewährt pragmatischer Weise bemüht und an Dank und Anerkennung wirklich nicht gedacht – obwohl es natürlich jeden freue, wenn sein Tun im Guten beachtet werde. Es darf hier wohl kurz eingefügt werden, dass Hans Mumenthaler sehr wohl um die allgegenwärtige punktuelle Sach- und auch Personenkritik wusste, vor der er keineswegs verschont blieb, dies jedoch klug als «part of the job» in Kauf nahm und bewusst die unnützen Reibungs-Energien des Ärgers und Verschleisses auf ein Minimum reduzierte, wohlwissend, dass in Unmut und Enttäuschung aufgezehrte Kraft seiner Aufgabenerfüllung und damit der Sache des Zivilschutzes abginge.

Natürlich, so Mumenthaler, sei das Mass der Anforderungen auch in seinem Berufsleben von unterschiedlicher Intensität gewesen. Zur Zeit seiner Tätigkeit, zum Beispiel im Flüchtlingsbereich, sei man dort noch nicht von derart extremen Situationen herausgefordert worden, wie das heute der Fall sei. Immer intensiver und «zehrender» seien jedoch die Anforderungen in der jüngsten Zeit geworden. Dass nicht zuletzt die neue, laxer Lauheit der modernen Eidgenossen, die mentale Aushöhlung der Schweiz von innen, die Zerstörungstendenzen, dem BZS-Vorsteher zusetzen, ja ihn leiden machen, versteht, wer anerkennt, dass er trotz sei-

ner Liebe und Seelenverwandtschaft zur Italianità, trotz seines stets vorhandenen leichten Lächelns ein in der Wolle gefärbter Schweizer der alten Schule ist, dem das, was man früher «Vaterland» nannte, so sehr am Herzen liegt, dass ihn all das heutige Negative schmerzlichst berühren muss.

Unser Zivilschutz und das Ausland

Auch der Golfkrieg hat im Zivilschutz nachhaltig gewirkt. Ein völlig neues Kriegsbild habe sich im Massstab 1:1 präsentiert, antwortet Direktor Mumenthaler auf die Frage, ob denn der schweizerische Zivilschutz und das Ausland allenfalls ein Thema wäre. Unter einer Vielzahl neuer Elemente hätte vor allem die Präzision der angreifenden und abwehrenden Raketen die Fachleute zu verblüffen vermocht. Dass Ziele so leicht zu treffen seien, hat nach Mumenthaler vorerst zweifache Erkenntnis gebracht: «Guter» Schutz genügt. Die Bauweise der Schutzräume muss also nicht mehr unbedingt und unabdinglich die oberste Belastungsgrenze erreichen; Einsparungen werden damit im baulichen Bereich möglich. Hingegen müssen die Schutzraum-Standorte neu überdacht und der Schadenminderung halber möglichst räumlich auseinander gelegt werden; auch sollen die Schutzräume nicht zu gross sein, um allfällige Erpressbarkeit zu vermeiden. Besondere Aufmerksamkeit der Fachleute habe während des Golfkrieges zudem den von seiten des Irak drohenden Chemiewaffeneinsätzen gegolten, die dann jedoch glücklicherweise nicht erfolgt seien.

Diese und weitere sicherheitstechnische Fragen werden wohl künftig auf dem Themenkatalog des Zivilschutzes stehen bleiben und auch «verwandte» Kreise zusätzlich beschäftigen müssen. Mumenthaler ruft in diesem Zusammenhang die bewährte Philosophie in Erinnerung, dass alle nicht vorsorglich getroffenen Massnahmen nicht mehr einzuholen sind und dass Verpasstes in einem Krisenfall nun beim besten Willen nicht nachgeholt oder aus dem Ärmel gezaubert werden kann. Er fordert auf dem Gebiet des zivilen Schutzes generell ein taugliches Krisenmanagement.

Der Mensch im Mittelpunkt

«Was, Herr Mumenthaler, hat Sie 1974 bewogen, sich ganz dem Zivilschutz zu widmen – einem Gebiet, das man nun beim besten Willen schon damals nicht als Bestseller bezeichnen konnte?»

«Schon in den Jahren 1957 bis 1974 erfuhr ich durch meine Arbeit im Flüchtlingswesen, dass die Kraft, die man für andere aufwendet, in der Regel zurückkommt. Ich «helfe» gern. Aber ich lebe nicht etwa «die grosse Humanität» – ich will ganz einfach den Menschen in den Mittelpunkt stellen. Das sollte eben auch im Zivilschutz so sein. Diese Art von «Helfen» hat dazu den Nebeneffekt, dass man sich selbst daraus regenerieren kann. Ich bin von Natur aus optimistisch – vielleicht auch ein Mitbringsel aus meiner italienischen, frohen Kindheit – und habe die geschenkte Gabe, das Glück, wo und in welcher Form auch immer es aufscheint, zu erkennen, anzunehmen und bewusst zu geniessen.»

Entretien avec Hans Mumenthaler, avocat, à l'occasion de son départ après 18 ans d'activité en tant que directeur de l'Office fédéral de la protection civile

Un sourire et tout va mieux!

A 64 ans, une année avant d'atteindre la limite d'âge qui selon les normes met fin à une activité professionnelle au service de la Confédération suisse, Hans Mumenthaler, avocat et directeur de l'Office fédéral de la protection civile (OFPC), prendra sa retraite en mars 1992. C'est auprès d'une organisation économique privée s'occupant de trafic de marchandises que le juriste Mumenthaler a commencé sa carrière. Engagé ensuite à la Division de police de l'époque du DFJP, il est chargé en 1960, après les événements de Hongrie de 1957, du Service des réfugiés. En 1974 le Conseil fédéral le désigne pour succéder à Hans König en qualité de directeur de l'Office fédéral de la protection civile.

«Pour quelle raison, Monsieur Mumenthaler, avez-vous choisi de vous retirer prématurément, au moment précis où

Ursula Speich-Hochstrasser

tant de choses sont en mutation, et pas uniquement à la Protection civile?»
Question posée en octobre 1991, au

nom du périodique *Protection civile*. «Je ne suis pas très loin de l'âge normal de la retraite», fait remarquer avec un léger sourire le directeur de l'OFPC dont on connaît l'enjouement, «et comme j'ai l'habitude de prendre seul mes décisions, je n'ai tout simplement aucune envie de me soumettre au couperet de la retraite. C'est le bon mo-

ment aujourd'hui de céder mon poste. Au cours de ces derniers mois je me suis consacré à «Protection civile 95», plan conçu, élaboré et décidé avec mon concours. Le projet de ce plan directeur, rédigé par mon équipe dans un travail interdépartemental, est prêt à être soumis au Parlement.»

Mumenthaler aime les choses nettes; il voit d'un bon œil son successeur prendre en main l'application pratique de ce projet qui introduit une nouvelle phase dans le processus de restructuration de la protection civile en Suisse.

Un devoir exigeant

C'est en 1990 déjà que Hans Mumenthaler a décidé de se retirer au printemps 1992. Lui qui considère comme souhaitable une vie professionnelle divisée en trois étapes entre vingt et soixante ans (souhait qu'il a eu les moyens de réaliser), échange ainsi un devoir professionnel contre un libre engagement. Mais le terme «devoir professionnel» fait tiquer Mumenthaler qui réagit aussitôt avec conviction.

Pendant ces dix-huit ans passés à la tête de l'Office fédéral de la protection civile – une longue étape en fait, mais qui parut si courte parce que bien remplie – non seulement la face du monde s'est transformée, mais une foule d'événements moins spectaculaires ont agité la population suisse et mis en ébullition notamment les spécialistes de la politique de sécurité, dont ceux de la Protection civile. Il y eut par exemple le conflit cypriste, la guerre irake-irannienne au début des années quatre-vingt, le Sky-Lab devenu incontrôlable (qui échoua finalement sur la côte australienne sans dommage humain ou matériel) et tant d'autres situations cruciales: «Des périodes d'extrême tension, se rappelle Mumenthaler, car il s'agissait d'abord de décider des mesures de protection adéquates, puis d'étudier des solutions de rechange, de suivre le fil des événements et finalement d'informer la population dans la forme qui convenait... ce ne fut pas toujours facile!» Et d'évoquer l'accident de Tchernobyl et l'hystérie collective qu'a failli déclencher une succession d'informations erronées et contradictoires qui semèrent le trouble par-delà les frontières. Situation délicate pour la Protection civile à laquelle fut imputée une part, imprécise il est vrai, de responsabilité. Il était du devoir de l'OFPC et de son directeur en particulier de tirer les leçons de cette mauvaise passe – pas nécessairement sous l'angle des mesures de protection, mais en ce qui concerne la technique d'information. Celle-ci a été repensée et réformée; les destinataires de l'information ont pu constater la métamorphose opérée

au cours de ces dernières années ou même de ces derniers mois: plus précise, plus concrète, l'information passe mieux la rampe.

Tout cela n'est certes qu'une minime partie des tâches qui incombent au directeur et peut-être ne vaudrait-il pas la peine d'en parler si l'on ne savait qu'à l'OFPC aussi, les petites pierres font la mosaïque.

Oui à la responsabilité et au défi

Ambitieux, sensible à la louange, le directeur Mumenthaler? Le temps d'un battement de paupières, il se concentre pour affirmer: «J'ai toujours recherché les défis, je les accepte et les assume. Je m'en tiens au fait, dans une sorte de pragmatisme qui a fait ses preuves, sans attendre de reconnaissance. Ce qui ne m'empêche pas, comme tout un chacun, d'éprouver de la satisfaction à voir reconnu le fruit de mon travail.»

Il faut ajouter ici que Hans Mumenthaler n'a jamais ignoré les critiques omniprésentes, autant à l'adresse de l'institution que des personnes, et qui ne l'ont pas épargné; les jugeant inhérentes à son poste, il s'est toujours efforcé de ne pas perdre son énergie en vains ressentiments, sachant bien qu'en se laissant gagner par le découragement et la déception il perdrait les forces nécessaires à l'exercice de son mandat et à la cause de la protection civile.

Bien sûr, il le reconnaît, les exigences auxquelles il a dû faire face dans sa vie professionnelle ont varié d'intensité. Au temps de son activité au service des réfugiés, par exemple, il n'y avait pas à affronter les situations extrêmes que l'on connaît aujourd'hui et qui ont pris

tout récemment une particulière acuité. Pour comprendre à quel point l'affecte le désengagement de trop de nos concitoyens et le défaitisme qui mine la Suisse de l'intérieur, il faut savoir qu'en dépit de ses liens de parenté et de son attachement à l'Italie, et sous l'apparence bon enfant de son léger sourire, cet homme est un vrai Suisse formé à l'ancienne école; ce que l'on appelait patrie lui tient si fort à cœur que le négativisme trop présent dans notre société l'atteint profondément.

Notre protection civile et l'étranger

La guerre du Golfe a beaucoup appris à la Protection civile: nous avons assisté à une forme d'hostilité totalement inconnue jusqu'ici. Parmi toute une multitude d'éléments nouveaux, l'extrême précision des fusées d'attaque et de défense a frappé les spécialistes. Pour Mumenthaler, une telle facilité de percussioin des objectifs appelle d'abord deux conclusions: une «bonne» protection suffit. Il n'est donc plus du tout nécessaire et indispensable que les abris soient construits pour résister à la plus haute charge; ce qui signifie des possibilités d'économie dans le secteur de la construction. En revanche, il faut revoir l'emplacement des abris et, en vue de réduire les dommages, les disperser autant que possible dans l'espace; et éviter aussi des abris trop grands (facilité de manipulation). Pendant la guerre du Golfe, la menace de l'Irak – restée heureusement en l'air – de recourir aux armes chimiques a particulièrement retenu l'attention des spécialistes.

Ces questions de technique de sécurité et d'autres encore resteront à l'ordre du jour de la Protection civile et d'autres cercles intéressés. Mumenthaler rappelle à ce propos ce principe maintes fois éprouvé: il est trop tard quand la crise survient pour rattraper des mesures qui auraient dû être prises à titre préventif.

Le directeur de l'OFPC réclame pour la protection civile en général un management de crise apte à fonctionner.

Au centre, l'être humain

«Quelle fut votre motivation, Monsieur Mumenthaler, lorsqu'en 1974 vous avez accepté de vous consacrer entièrement à la protection civile, un secteur qui à l'époque déjà n'avait pas la cote d'amour?»

«Dans mon travail au secteur des réfugiés, de 1957 à 1974, je me suis rendu compte que l'on se régénère à travailler pour autrui. J'aime apporter mon aide, humblement, dans le simple projet de placer l'homme au centre des mes actions. J'ai éprouvé le même sentiment dans mon activité à l'Office de la protection civile. Mon optimisme naturel – que je tiens peut-être d'une enfance heureuse passée en Italie – me porte à découvrir le bonheur là où il se trouve, à l'accueillir et le savourer.»



«J'ai toujours recherché les défis.»